

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 janvier 2022

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 V. 405 Vœu relatif au retour à une offre complète de transports en commun sur toutes les lignes.

Le Conseil de Paris,

Considérant la décision d'Île-de-France Mobilités en conseil d'administration du 11 octobre 2021 de réduire l'offre de transport pour une durée indéterminée sur 13 lignes de métro, 165 lignes de bus, 6 lignes de RER et de transilien, ainsi que 4 lignes de tramways ;

Considérant que les calculs d'offre réalisés par IDFM correspondent à l'évaluation de la fréquentation des lignes au mois de juin et à l'été 2021, soit avant l'allègement de l'obligation du travail ou en pleine période estivale ;

Considérant aujourd'hui un certain retour à la normale en matière de comportement de mobilité, que le télétravail se fait plus rare et que, à nouveau, des millions de Franciliens et de Franciliennes se déplacent chaque jour dans Paris ;

Considérant les situations de surfréquentation des lignes concernées par cette réduction de l'offre de transport ;

Considérant que les contaminations à la COVID-19 repartent malheureusement à la hausse ;

Considérant que l'offre actuelle ne permet pas de respecter les gestes barrières ainsi qu'une certaine distanciation physique dans les transports en commun afin d'endiguer la propagation du virus ;

Considérant que l'on peut légitimement craindre que cette dégradation des conditions de circulation dans les transports en commun incite les usagers des transports en commun parisiens à se reporter vers le transport automobile individuel, à l'image de ce qui est constaté depuis la rentrée de septembre sur le réseau routier national où les bouchons se trouvent à un niveau bien supérieur à la moyenne ;

Considérant l'impact environnemental de la circulation routière qui se manifeste notamment par la répétition d'épisodes de pics de pollution, et donc l'impératif de favoriser les transports en commun ;

Considérant que le retour à l'offre complète est une revendication des usagers des transports ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet et des élu·e·s du Groupe communiste et citoyen,

Émet le vœu que :

La Mairie de Paris interpelle Île-de-France Mobilités pour réclamer un retour immédiat à l'offre complète de transport.